

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### L'ÉNERGIE

#### LA POLITIQUE CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

**Le très hon. P. E. Trudeau (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Dans le discours du trône, le gouvernement s'est engagé à assurer l'indépendance énergétique du Canada d'ici à 1990. C'est là un objectif tout à fait louable.

Nous avons l'intention d'apporter notre soutien à l'application de certaines des mesures relatives à la consommation et aux économies d'énergie annoncées dans le discours du trône. Toutefois, dans l'immédiat, le premier ministre pourrait-il nous dire si des dispositions particulières ont été prises au sujet du prix du pétrole au Canada? Nous savons que le premier ministre a rencontré différents premiers ministres provinciaux. Afin de planifier notre action, nous aimerions savoir s'il faut s'attendre à des déclarations à ce sujet dans un avenir proche?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous avons en effet eu de longs entretiens avec tous les premiers ministres provinciaux en vue d'élaborer une stratégie énergétique globale et nous avons bien entendu parlé du prix du pétrole. Il n'existe pas pour le moment d'entente formelle dont je puisse parler à la Chambre et je ne m'attends pas à annoncer une telle entente dans les prochains jours.

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je sais par expérience qu'il est difficile de parvenir à des ententes sur les prix du pétrole au Canada et qu'il n'est pas toujours possible d'obtenir l'accord de toutes les provinces. C'est pourquoi je n'insisterai pas pour que le premier ministre me réponde immédiatement. Toutefois, peut-il dire au pays si l'entente que notre gouvernement avait conclue l'hiver dernier, entente qui devait aller jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet prochain, sera maintenue ou si de nouveaux accords seront signés avant cette date?

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, c'est là une autre question qui fait partie de nos pourparlers avec les provinces. Si l'entente existant actuellement devait être modifiée ou si une nouvelle entente fondée sur celle qu'avait conclue l'ancien gouvernement devait intervenir, j'espère que nous pourrions l'annoncer avant la conférence des premiers ministres prévue pour le début de décembre?

● (1420)

**M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre parle de début décembre. On nous a laissé entendre qu'un budget serait déposé au cours de la première partie de la session. Faut-il en déduire qu'un accord sur le prix du pétrole aura été conclu avant le dépôt du budget ou bien que l'honorable ministre des Finances fondera ses prévisions budgétaires et procédera au versement des très importants montants compensatoires pour les importations, en se basant sur les termes de l'accord auquel est parvenu le gouvernement libéral l'hiver dernier?

### Questions orales

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, nous préférierions parvenir à un accord avant la présentation du budget. Toutefois si cela n'est pas possible au cours des prochaines semaines, il est très probable qu'un budget sera déposé avant le réunion des premiers ministres début décembre et donc avant la conclusion d'un nouvel accord sur l'énergie.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE TAUX D'INTÉRÊT

**M. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Compte tenu de l'approbation donnée hier par le gouvernement à la troisième hausse consécutive du taux d'intérêt depuis le début de l'été, le premier ministre pourrait-il expliquer à la Chambre de quelle façon la politique de son gouvernement en matière de taux d'intérêt diffère de celle du gouvernement précédent?

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, ainsi que le député doit le savoir, les augmentations du taux d'intérêt au Canada ont été en général moindres qu'aux États-Unis depuis les élections du 22 mai dernier. Nous sommes confrontés à une situation très, très difficile, comme le sait d'ailleurs le député. C'est la raison pour laquelle les députés de mon parti ont été heureux d'accepter la recommandation du porte-parole de l'Opposition officielle en matière économique, proposant que cette question soit soumise dès que possible cette semaine ou au début de la semaine prochaine, nous l'espérons au comité permanent compétent devant lequel non seulement le Gouverneur de la Banque du Canada et le ministre des Finances, mais également d'autres députés et de simples citoyens pourront faire connaître leur point de vue et proposer une politique appropriée pour notre pays compte tenu des circonstances actuelles.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le premier ministre sait qu'il n'existe pas de tel comité et que cette question est fondamentale pour notre pays. Juste avant les élections, l'actuel premier ministre avait déclaré, en sa qualité de chef de l'opposition:

... rien n'a moins de sens que la détermination du gouvernement à hausser les taux d'intérêt jusqu'à des niveaux sans précédent. Cette idée... a engendré la politique monétaire la plus coûteuse de l'histoire du Canada.

Je souscris sans réserve à ces affirmations. Je n'ai pas changé d'idée depuis lors.

Le premier ministre pourrait-il nous expliquer par quel principe les taux élevés d'intérêt étaient, avant les élections, si désavantageux pour les consommateurs, pour ceux qui veulent contracter un prêt hypothécaire et, à toutes fins utiles, pour tous les Canadiens, et qu'ils ont cessé de l'être maintenant que les élections ont eu lieu?

**M. Clark:** Monsieur l'Orateur, personne ne souhaite que les taux d'intérêt soient élevés. Nous ne le souhaitons pas plus maintenant que nous formons le gouvernement qu'avant le 22 mai. La situation internationale actuelle restreint la marge de manœuvre du gouvernement canadien.